



## Face à une rentrée qui s'annonce inacceptable, le SNUDI-FO au côté des personnels pour obtenir des enseignants sous statut à hauteur des besoins !

Après une année scolaire marquée par le non-remplacement quasi-systématique des enseignants en congé, par un nombre inédit de fermetures de classe, par un manque toujours aussi patent d'enseignants spécialisés et de places dans les établissements sociaux et médico-sociaux, la rentrée 2022 s'annonce bien pire que la précédente.

D'une part, comme le SNUDI-FO le signale depuis des mois, le nombre de postes prévu par l'ex-ministre Blanquer, et désormais confirmé par le nouveau ministre Ndiaye, est bien insuffisant et ne pourra que dégrader encore la situation.

D'autre part, toutes les places aux concours ne trouvent pas preneurs faute de candidats, en particulier dans les académies de Versailles, de Créteil, de Paris...

Alors que, face à ce constat indiscutable, le ministre n'envisage rien d'autre que l'Uberisation, les jobs dating, en tentant de recruter massivement des contractuels précaires et sous-payés, le SNUDI-FO continue de défendre inlassablement les revendications afin de recruter immédiatement des enseignants sous statut.

### Une première victoire dans l'académie de Versailles

Et la détermination du SNUDI-FO et de sa fédération la FNEC FP-FO permet de premières avancées. Ainsi, la rectrice de Versailles a enfin annoncé lors du comité technique académique du vendredi 1er juillet que le nombre d'admis des 3 concours publics du CRPE passait à 646, indiquant l'admission des 52 personnes inscrites sur les listes complémentaires et répondant ainsi à la première revendication de la FNEC FP-FO exprimée par un courrier dès le 27 juin.

La rectrice a également annoncé que pour le concours CRPE externe supplémentaire de l'académie de Versailles, dont les résultats seront connus le 6 ou 7 juillet, 200 listes complémentaires sont envisagées pour compléter la liste principale – bien insuffisante - de 200 admis. Les résultats définitifs seront connus en milieu de semaine prochaine mais la rectrice confirme que l'ensemble des candidats inscrits sur la liste complémentaire de ce concours supplémentaire sera ajouté à la liste principale.

Si cette annonce est insuffisante pour le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>nd</sup> degré, pour les PsyEN (dont aucun des 60 postes de contractuels n'a trouvé preneur lors des jobs dating) pour les AESH, pour les CPE, pour les infirmières et médecins scolaires... elle n'en constitue pas moins un point d'appui et un encouragement à exprimer les revendications ce que le SNUDI-FO et la FNEC FP-FO continueront à faire sans relâche jusqu'à la fin de l'année scolaire en témoignent les rassemblements organisés à Angers, à Auxerre, à Caen, à Créteil, à Dijon, ainsi que la pétition initiée dans l'académie de Clermont-Ferrand pour le recrutement de tous les candidats aux concours inscrits sur la liste complémentaire.

### Le SNUDI-FO maintient toutes ses revendications

Le SNUDI-FO maintient toutes ses revendications exprimées par courrier au ministre Ndiaye dès le 23 juin, courrier resté sans réponse à ce jour.

Il est clair que la rentrée ne peut se dérouler dans ses conditions.

**Le SNUDI-FO et sa fédération seront disponibles pour organiser la mobilisation dès la rentrée, et peut-être même avant, pour les seules mesures d'urgence à même de permettre une rentrée acceptable :**

- **Le recrutement de tous les candidats aux concours inscrits sur les listes complémentaires dans leur propre académie ;**
- **Le réabondement des listes complémentaires dans toutes les académies ;**
- **La mise en place de concours exceptionnels à Bac+3 pour recruter en urgence des enseignants fonctionnaires.**

Montreuil, le 5 juillet 2022